

Le Communiqué du conseil des ministres du 24 février 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, ce mercredi 24 février 2016, à 9 heures 30 minutes au Palais de la République.

Entamant sa communication sur le rôle de l'entreprise et du secteur privé dans l'exécution du Plan Sénégal Emergent (PSE), le Chef de l'Etat exhorte le Gouvernement à poursuivre, dans le respect de l'agenda défini, l'exécution des projets et réformes phares, ainsi que le Plan d'actions prioritaires (PAP) 2014 - 2018 du PSE. Il importe dans ce cadre de consolider un environnement des affaires de standard international, propice au développement de l'entrepreneuriat, du secteur privé, à la création d'emplois, et de procéder à l'évaluation à mi-parcours du PAP du PSE ainsi que de notre politique de promotion du secteur privé.

Abordant par ailleurs les programmes multisectoriels d'investissements prioritaires validés à l'issue des Conseils des ministres délocalisés tenus dans 13 régions, le Président de la République demande au Premier Ministre de présenter, en début mars 2016, le rapport d'exécution des programmes arrêtés, de veiller au respect des engagements pris et à la finalisation du processus de préparation du Conseil des ministres délocalisé à Dakar. A ce titre, il réitère au Gouvernement ses directives relatives à l'élaboration d'un Programme d'Action Stratégique de l'Etat dans chaque région (PASER), en s'inspirant du modèle déjà réalisé pour la région naturelle de Casamance. A cet égard, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement qu'il a placé son action sous le sceau de la gouvernance de proximité, afin de mieux valoriser les potentialités de nos territoires et prendre en charge les préoccupations légitimes des populations sur l'étendue du territoire national.

Dans cette perspective, le Président de la République invite le Gouvernement, dans le cadre du dialogue constructif entre l'Etat et les Collectivités locales, à amplifier la territorialisation des politiques publiques, à travers la rénovation des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales, le développement de mécanismes de coopération et de partenariats adaptés aux réalités et aspirations locales, tels que les contrats de projets publics (CPP). En conséquence, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de veiller à la modernisation de la gestion des ressources humaines des collectivités locales, par l'application du statut général des fonctionnaires des collectivités locales, la formation et le reclassement des agents, l'adoption d'un système cohérent de recrutement et de rémunération, conforme aux lois et règlements qui régissent la Fonction publique.

Abordant la performance de notre système de santé, le Président de la République indique au Gouvernement l'urgence d'intensifier la mise en œuvre d'un schéma d'organisation territoriale des services publics de santé, basé sur la proximité, la complémentarité, la mutualisation des ressources, la spécialisation et la coopération entre les structures sanitaires publiques. En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'examiner la possibilité d'intégrer un volet complémentaire « réalisation d'infrastructures sanitaires » dans le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), afin d'accroître l'accès des populations aux services de santé et de lutter contre la mortalité maternelle et la mortalité infanto-juvénile. Par ailleurs, le Président de la République invite le Gouvernement à veiller à l'amélioration de la formation, des conditions sociales et d'exercice des personnels de santé, et à procéder à la généralisation de la signature de contrats de performances avec les établissements publics de santé.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil du voyage qu'il effectuera, du 24 au 26 février 2016, à Bujumbura, au Burundi, dans le cadre du Groupe de Haut Niveau de l'Union Africaine.

Le Ministre des Forces armées assurant l'intérim du Premier Ministre a rendu compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du suivi de la campagne commercialisation agricole.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord de facilitation des échanges, adopté à Bali ;

le projet de décret portant extension de l'exigibilité des cartes nationales d'identité numérisées.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Cheikh Tidiane SY, précédemment Ambassadeur du Sénégal à Doha, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Sa Majesté Salman Bin Abdulaziz AL-SAOUD, Roi d'Arabie Saoudite, en remplacement de Monsieur Papa Ousmane SEYE ;

Monsieur Abdoul Ciré DIA, Ingénieur des Travaux publics, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Ali Bongo ONDIMBA, Président de la République gabonaise, en remplacement de Madame Saoudatou Ndiaye SECK ;

Monsieur Ibrahima Souka Ndella DIOUF, Diplômé en Management des Ressources humaines, précédemment Chef de la Division Gestion du personnel au ministère de la Santé et de l'Action sociale, est nommé Directeur des Ressources humaines audit ministère, poste vacant ;

Monsieur Doune Pathé MBENGUE, Administrateur civil, est nommé Directeur du Partenariat avec les ONG à la Direction générale de l'Administration territoriale, poste vacant ;

Madame Ndèye Nguénar MBODJ, administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Fatick chargé du Développement, est nommée Directeur des Affaires générales à la Direction générale de l'Administration territoriale, poste vacant ;

Monsieur Souleymane Demba SY, Administrateur civil principal, précédemment conseiller technique au Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, est nommé Directeur des Ressources humaines et du matériel à la Direction générale de l'Administration territoriale, en remplacement de Monsieur Amadou DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Thierno Souleymane SOW, Administrateur civil, précédemment Chef de Division à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Matam, chargé des Affaires administratives, poste vacant ;

Monsieur Abou SOW, Administrateur civil, précédemment secrétaire général de la ville de Guédiawaye, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Kédougou, chargé des Affaires administratives, poste vacant ;

Monsieur Sathie FALL, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis, chargé du Développement, poste vacant ;

Monsieur Maurice Latyre DIONE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kolda, chargé du Développement, poste vacant ;

Madame Ngoné CISSE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommée Adjoint au Gouverneur de la Région de Sédhiou, chargé du Développement, poste vacant ;

Monsieur Jean Paul Malick FAYE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaolack, chargé du Développement, poste vacant ;

Monsieur Mbaye DIONE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Diourbel, chargé du Développement, poste vacant ;

Monsieur Cheikh Souleymane NDIAYE, Administrateur civil, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Matam, chargé du Développement, poste vacant ;

Monsieur Alioune Badara MBENGUE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Dakar, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Fatick, chargé du Développement, en remplacement de Madame Ndéye Nguénar MBODJ, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Moussa DIAGNE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Ziguinchor, chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Ziguinchor, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Ousmane NIANG, appelé à d'autres fonction ;

Monsieur Latyr NDIAYE, Administrateur civil, précédemment en service à l'Université Assane SECK de Ziguinchor, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé du Développement, en remplacement de Monsieur Moussa DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Serigne Babacar KANE, Administrateur Civil, précédemment Préfet du département de Kaolack, est nommé Préfet du département de Dakar, en remplacement de Monsieur Baye Oumy GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Fodé FALL, Administrateur Civil, précédemment Préfet du département de Sédhiou, est nommé Préfet du département de Kaolack en remplacement de Monsieur Serigne Babacar KANE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Makane Mbengue, Administrateur Civil, précédemment Préfet du département de Mbacké, est nommé Préfet du département de Tivaouane, en remplacement de Monsieur Magatte DIALLO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Abdoul Khadre Diack NDIAYE, Administrateur Civil, précédemment Préfet du département de Bounkiling, est nommé Préfet du département de Koungueul, en remplacement de Monsieur Madiop KA, appelé d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima FALL, Administrateur Civil, en service au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, est nommé Préfet du département de Diourbel, en remplacement de Monsieur Saer NDAO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Baye Oumy GUEYE, Administrateur Civil Principal, précédemment Préfet du département de Dakar, est nommé Préfet du département de Rufisque, en remplacement de Monsieur El hadji Bouya AMAR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ousmane NIANG, Administrateur civil, précédemment Adjoint au gouverneur de la région de Ziguinchor chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Goudomp, en remplacement de Monsieur Demba TOURE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Mouhamadou Lamine MANE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Koumpentoum, est nommé Préfet du département de Mbacké, en remplacement de Monsieur Makane Mbengue, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Papa Demba DIALLO, Administrateur civil principal, précédemment Préfet du département de Kédougou, est nommé Préfet du département de Pikine en remplacement de Monsieur Guédji DIOUF appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdoul Wahab TALLA, Administrateur civil, en service au ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique, est nommé Préfet du département de Bounkiling, en remplacement de Monsieur Abdoul Khadre Diack NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Saer NDAO, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Diourbel, est nommé Préfet du département de Mbour en remplacement de Monsieur Ousmane KANE appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Ibrahima FALL, Administrateur civil, précédemment conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, est nommé Préfet du département de Sédhiou, en remplacement de Monsieur Fodé FALL, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Demba TOURE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Goudomp, est nommé Préfet du département de Koumpentoum, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Lamine MANE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Madiop KA, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Koungueul, est nommé Préfet du département de Kébémér, en remplacement de Monsieur Gorgui MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Moustapha DIAW, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Tambacounda, chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Kédougou, en remplacement de Monsieur Papa Demba DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Gorgui MBAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Kébémér, est nommé Préfet du département de Foundiougne, en remplacement de Monsieur Alioune Badara MBENGUE, appelé à d'autres fonctions.

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement